



EPCI : 101 PLAINE LIMAGNE
 DEPARTEMENT : 63
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE RIOM

N° 1259 EPCI (1)

TAUX
 FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2025 1	Taux de référence pour 2026 2	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2026 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	18 877 537	0,750		19 203 000	144 023	9,750	1 440 233
Taxe foncière non bâtie additionnelle	1 566 053	5,50		1 577 000	86 735	5,50	86 735
Taxe d'habitation additionnelle	1 337 233	10,97		1 290 000	141 513	10,97	1 415 133
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	3 164 546	25,93		3 243 000	840 910	25,93	840 910
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2026	>>>			Total de la fiscalité additionnelle	372 271		1 223 181
				Total des CFE unique, de zone et éolienne	840 910		

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle		
Taxe foncière non bâtie additionnelle		
Taxe d'habitation additionnelle		
CFE additionnelle		
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne		
CFE unique ou de zone		
CFE éolienne		

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
2 432 977	170 579	108 630	36 251	198 985	0	- 782 411	1 034 111

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus taxes à taux voté (col. 7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2026
1 223 181		2 165 011		3 378 192

À CI FRMONT-FFRANCO
 Le 24 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 ARNAUD COCHET

A Signé par
 Le 30 mars 2026
 Le Président,
 Claude Raymond



Envoyé en préfecture le 01/04/2026

Reçu en préfecture le 01/04/2026

Publié le

ID : 063-200071199-20260217-CCPL_2026_023_2-DE

